



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11) Numéro de publication:

**0 363 296
A1**

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 89440106.6

(51) Int. Cl.⁵: **A63F 1/10 , A63F 9/00**

(22) Date de dépôt: 03.10.89

(30) Priorité: 05.10.88 FR 8813380

(43) Date de publication de la demande:
11.04.90 Bulletin 90/15

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE LI LU

(71) Demandeur: **Merlet veuve Braun, Marianne**
72, route du Polygone
F-67100 Strasbourg(FR)

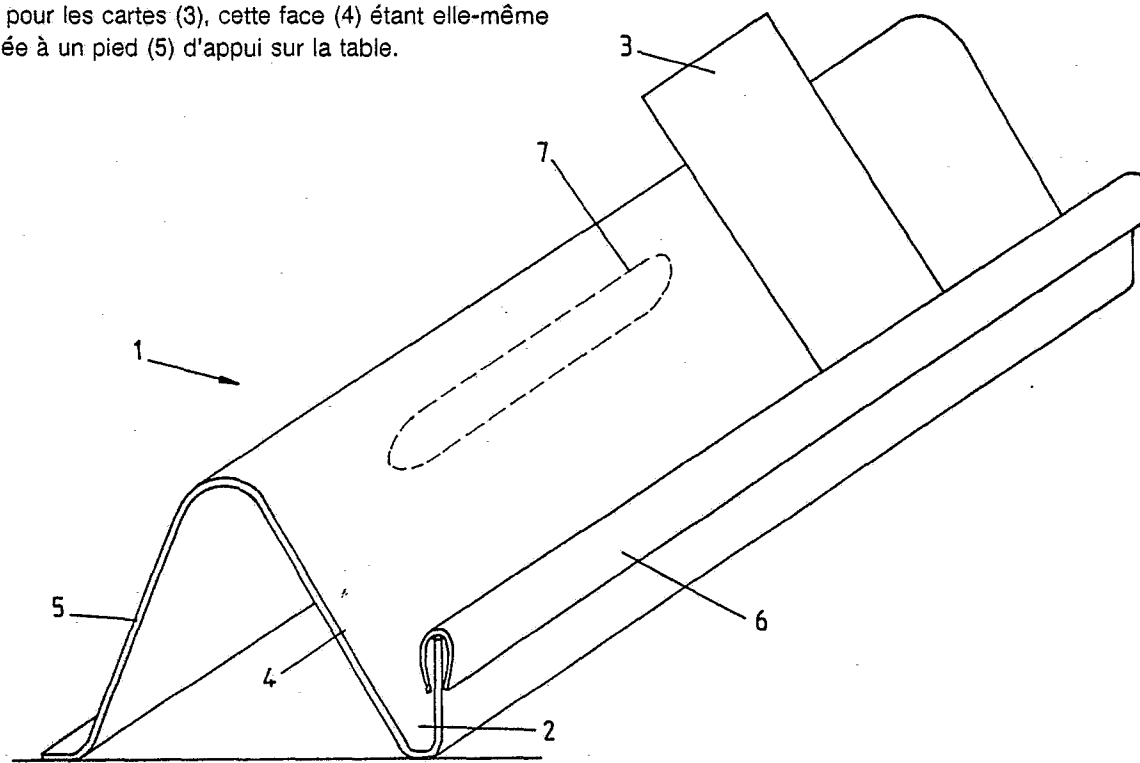
(72) Inventeur: **Merlet veuve Braun, Marianne**
72, route du Polygone
F-67100 Strasbourg(FR)

(74) Mandataire: **Nuss, Pierre et al**
10, rue Jacques Kablé
F-67000 Strasbourg(FR)

(54) **Support pour cartes à jouer pour personnes âgées ou handicapées ou pour enfants.**

(57) La présente invention concerne un support pour cartes à jouer pour personnes âgées ou handicapées ou pour enfants, caractérisé en ce qu'il est réalisé sous forme d'un rail (1) présentant à sa partie avant, une rainure (2) d'insertion des cartes (3), dont la partie arrière est reliée à une face d'appui inclinée (4) pour les cartes (3), cette face (4) étant elle-même reliée à un pied (5) d'appui sur la table.

EP 0 363 296 A1



Support pour cartes à jouer pour personnes âgées ou handicapées ou pour enfants

La présente invention concerne le domaine des loisirs, plus particulièrement des accessoires de loisirs, et a pour objet un support pour cartes à jouer pour personnes âgées ou handicapées ou pour enfants.

Actuellement, certains jeux de cartes nécessitent la distribution d'un nombre important de cartes à chaque joueur, ce qui entraîne parfois, notamment pour des personnes ayant de petites mains ou des difficultés de préhension, du fait de leur âge ou d'un handicap, des problèmes de répartition des cartes dans la main, d'accès à ces cartes et de retrait des cartes au cours du jeu.

En effet, en présence d'un grand nombre de cartes, leur disposition en éventail, afin qu'elles soient toutes visibles, est relativement délicate, voire même impossible, pour des enfants ou des personnes présentant des raideurs des articulations de la main et le retrait d'une carte peut alors entraîner un déséquilibre de leur maintien fragile dans la main et une dispersion des cartes, de sorte que le jeu peut être faussé.

La présente invention a pour but de pallier ces inconvénients.

Elle a, en effet, pour objet un support pour cartes à jouer pour personnes âgées ou handicapées ou pour enfants, caractérisé en ce qu'il est réalisé sous forme d'un rail présentant à sa partie avant, une rainure d'insertion des cartes, dont la partie arrière est reliée à une face d'appui inclinée pour les cartes, cette face étant elle-même reliée à un pied d'appui sur la table.

L'invention sera mieux comprise grâce à la description ci-après, qui se rapporte à un mode de réalisation préféré, donné à titre d'exemple non limitatif, et expliqué avec référence au dessin schématique annexé, dont la figure unique est une vue en perspective du support conforme à l'invention.

Le support pour cartes à jouer pour personnes âgées ou handicapées ou pour enfants conforme à l'invention, représenté à titre d'exemple au dessin annexé, est caractérisé en ce qu'il est réalisé sous forme d'un rail 1 présentant à sa partie avant, une rainure 2 d'insertion des cartes 3, dont la partie arrière est reliée à une face d'appui inclinée 4 pour les cartes 3, cette face étant elle-même reliée à un pied 5 d'appui sur la table.

Le support conforme à l'invention peut être réalisé en tous matériaux, par formage de matériaux en feuilles, par usinage de blocs de matériaux ou par moulage, ainsi qu'en toutes dimensions, couleurs et finition.

Ainsi, il peut présenter une section transversale de très faible épaisseur, par exemple dans le cas du formage d'une feuille de tôle ou dans le cas

d'un moulage.

Selon une caractéristique de l'invention, le bord avant de la rainure 2 est avantageusement munie d'un bourrelet de protection 6. Un tel bourrelet 6 permet d'éviter, d'une part, tous risques de blessure de l'utilisateur en cas de heurt avec ledit bord, et, d'autre part, une dégradation des cartes également suite à des heurts avec ledit bord.

Conformément à une autre caractéristique de l'invention, le pied 5 d'appui sur la table est muni d'un moyen de préhension tel que, par exemple, un évidement 7 formant poignée. Ce moyen de préhension permet une meilleure manutention du support lors de la préparation d'un jeu, en particulier pour des personnes présentant un handicap de la main.

Selon une variante de réalisation de l'invention, non représentée au dessin annexé, le support peut avantageusement être réalisé sous forme repliable et/ou extensible. Ainsi, le support conforme à l'invention peut être rangé sous un volume très réduit, de sorte qu'il est facilement transportable.

Grâce à l'invention, il est possible de réaliser un support pour cartes à jouer permettant la pratique de tous les jeux de cartes à des personnes ayant des difficultés de préhension, à savoir des personnes handicapées, des personnes âgées présentant des raideurs articulaires et des enfants dont la taille des mains ne permet pas de maintenir un nombre relativement élevé de cartes.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée au mode de réalisation décrit et représenté au dessin annexé. Des modifications restent possibles, notamment du point de vue de la constitution des divers éléments ou par substitution d'équivalents techniques, sans sortir pour autant du domaine de protection de l'invention.

Revendications

1. Support pour cartes à jouer pour personnes âgées ou handicapées ou pour enfants, caractérisé en ce qu'il est réalisé sous forme d'un rail (1) présentant à sa partie avant, une rainure (2) d'insertion des cartes (3), dont la partie arrière est reliée à une face d'appui inclinée (4) pour les cartes (3), cette face (4) étant elle-même reliée à un pied (5) d'appui sur la table.

2. Support, suivant la revendication 1, caractérisé en ce que le bord avant de la rainure (2) est avantageusement munie d'un bourrelet de protection (6).

3. Support, suivant la revendication 1, caractérisé en ce que le pied (5) d'appui sur la table est

muni d'un moyen de préhension tel que, par exemple, un évidement (7) formant poignée.

4. Support, suivant l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce qu'il est réalisé par formage de matériaux en feuilles, par usinage de blocs de matériaux, ou par moulage.

5. Support, suivant l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce qu'il se présente sous forme repliable et/ou extensible.

10

15

20

25

30

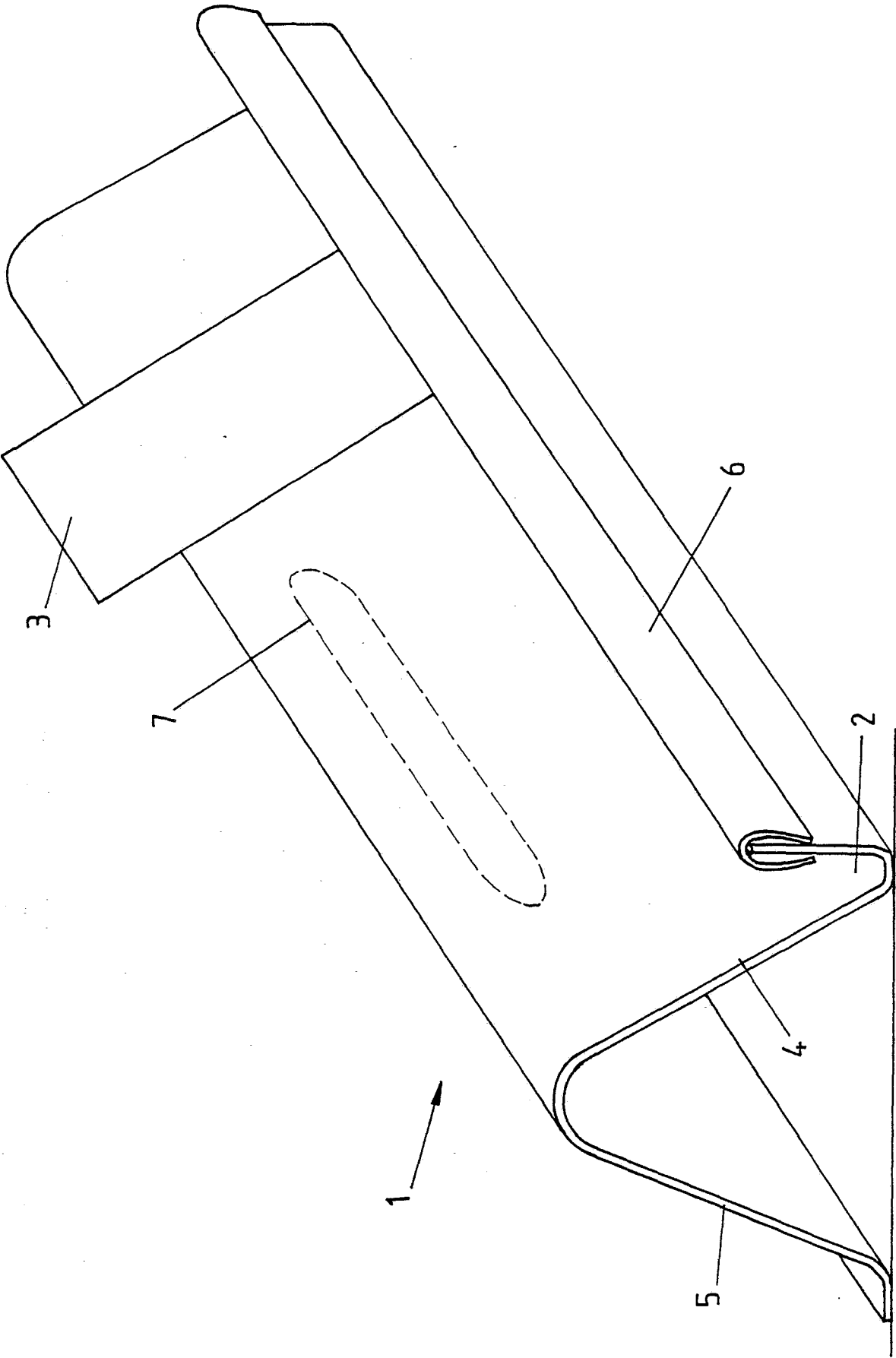
35

40

45

50

55





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
Y	US-A-4 684 132 (WOLFORD) * Colonne 1, lignes 6-9; colonne 2, lignes 18-25; figure 2 * ---	1-5	A 63 F 1/10 A 63 F 9/00
Y	GB-A-2 185 415 (WILCOX) * Page 1, lignes 46-51, 62-68; figure 2 * ---	1-5	
Y	FR-A- 546 754 (CASTLES) * Page 2, lignes 34-40; figure 2 * ---	2	
Y	US-A-4 478 417 (SHAMSID-DEEN) * Colonne 2, lignes 58-60 * ---	3	
Y	US-A-1 508 082 (BOEPPLER) * Page 1, lignes 39-44 * ---	5	
A	BE-A- 898 443 (JACQUART) * Figures 2, 3 * -----	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
			A 63 F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 04-01-1989	Examineur GLAS J.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	